



Tahiti, jeudi 10 novembre 2022

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président du comité technique du SEAC/PF,

Il y a bientôt deux ans, un CT se tenait en distanciel et actait le passage en force des réserves opérationnelles pour le centre de contrôle de Tahiti. Leur mise en œuvre fut alors l'occasion pour la Direction des Opérations d'imposer à travers son mandat, la révision des tours de service des contrôleurs de Tahiti et la réorganisation de la structure d'encadrement de la Division Circulation Aérienne, faisant monter les tensions dans le centre à un niveau jamais atteint.

Le SNCTA a travaillé avec force pour faire valoir les missions du centre de Tahiti, détaillant ses spécificités et alertant sur les enjeux de sécurité et de service public. Le SNCTA a travaillé sans relâche à la défense des personnels qu'il représente, dénonçant les conditions dans lesquelles s'inscrivaient les travaux et les décisions prises unilatéralement par l'administration.

Avec votre arrivée, Monsieur le Directeur, une page s'est tournée et un nouvel espace de dialogue s'est ouvert. Il doit permettre de construire sereinement l'avenir du centre de Tahiti et offrir des perspectives nouvelles à ses agents. En attendant, et parce que la confiance ne se décrète pas, les contrôleurs restent dans l'attente d'engagements forts.

A l'occasion de ce CT où deux points importants concernant les contrôleurs seront abordés, le SNCTA sera attentif aux démonstrations de volonté de changement de la Direction.